

UNE STÈLE FUNÉRAIRE ANTIQUE EN REMPLOI À SAINT-AUBAN (06) ET LES STÈLES À CROISSANT DANS LES ALPES DU SUD

Michiel GAZENBEEK*

LA STÈLE DE SAINT-AUBAN

Au cours d'une balade à Saint-Auban dans la haute vallée de l'Estéron, nous avons pu observer dans la façade sud d'une ferme abandonnée le remploi d'une stèle antique. La ferme se situe au quartier de l'Hôpital, au fond du vallon du Riou (x = 957,980 ; y = 3180,440 ; z = 1237).

C'est un bloc en calcaire froid abîmé en haut et en bas, tandis que les côtés sont mieux conservés (fig. 1). Ses dimensions sont de 0,75 m de haut pour 0,60 m de large.

La décoration gravée antique est assez effacée mais on distingue encore nettement le panneau du champ épigraphique délimité par un bandeau lisse large de 6 cm. Le bas du panneau a toutefois disparu. Ce panneau est surmonté d'un fronton triangulaire gravé. Le sommet de la stèle est ébréché, mais il semble qu'il était cintré. Un croissant couché est figuré dans le fronton.

C'est la présence de cette lunule qui permet d'assimiler cette stèle à un cippe funéraire romain.

Malheureusement, aucune trace d'inscription antique ne subsiste sur le panneau qui a été surgravé par une inscription moderne débordant également sur le bandeau encadrant :

FAIT POUR
NOUS SAU
VAIRES
F ° LE 13 F °
1856

Cette inscription moderne fait donc référence au nom de famille Sauvaire(s) et a été gravée le 13 février 1856. Le F figurant devant la date peut signifier « fils » ou « frères ». La position de la pierre dans la façade d'une ferme renvoie probablement à une réfection ou une extension du bâtiment. Il est certain que la ferme même existait déjà au début du XIXe s. car elle figure sur le cadastre dit napoléonien de Saint-Auban de 1835. Si la stèle a été insérée dans le bâti de la ferme au milieu du XIXe s., nous ne connaissons rien sur le lieu de découverte originale. Aucun autre remploi antique n'a été constaté dans la bâtisse ou dans les murs des terrasses environnantes, ni de fragments de *tegulae* ; on peut donc supposer que la pierre a été apportée d'ailleurs.

Peu de sites romains sont connus au demeurant sur la commune de Saint-Auban, sur laquelle aucune prospection inventaire n'a été réalisée. Diverses découvertes fortuites ont été recensées sur la

* IPAAM Nice ; Chercheur associé au CEPAM-CNRS/UNSA Valbonne, UMR 6130 ; Ingénieur d'études INRAP.

commune (Cappatti 1955-56, 73 ; Compan 1978, 215-216). En faisant abstraction dans ces recensements des données erronées¹, il ne reste plus que cinq ou six sites probablement romains sur la commune.

De nombreuses tuiles plates romaines ont été signalées par J.-C. Poteur en 1974, à 300 m environ à l'ouest du village actuel, sous la ligne de haute tension. Cette découverte est sans doute à mettre en relation avec des « débris romains » mentionnés par P. Goby aux alentours du village quelques 50 ans auparavant (Couissin 1931, n° 233).

Et c'est un peu plus à l'ouest encore, à environ 500 m de la ligne de haute tension, que des inhumations sous *tegulae* ont été notées au Pilon de Saint-Étienne, oratoire bordant l'ancien chemin de Saint-Auban à Soleihas. Les parcelles au sud-est du pilon livrent effectivement des céramiques antiques et des fragments de tuiles. Nous avons nous-même constaté d'autres concentrations de *tegulae* à la bergerie du col de Baratus et aux Defends en montant vers le col d'Escouissier ainsi que sur le site du haut Moyen Âge de la Faye, situé sur la crête du Tranchant juste au sud du quartier de l'Hôpital.

Un four de tuilier est également signalé par J.-C. Poteur dans cette dernière zone.

LES STÈLES À CROISSANT DANS LES ALPES-MARITIMES

Les stèles funéraires avec le symbole lunaire du croissant sont courantes dans les Alpes-Maritimes (fig. 2). Le dernier recensement en date (Lautier, 1997, 84-85) mentionne dix stèles pour le département. Le cippe de Saint-Auban sera donc la onzième de la série.

1- Cimiez, Lag. 55 (fig. 3, n° 1)

Cette grande stèle funéraire rectangulaire (240 cm de haut) a été trouvée dans la nécropole de la voie romaine à Cimiez (Gallia 1964, p. 606). La stèle a été élevée pour Titus Annius Firmus, *vexillarius* ou porte-étendard de la cohorte des gétules.

Sous le champ épigraphique, quatre cartouches figurent les portes du tombeau. Des étendards sont figurés dans le registre supérieur et des *phalerae* dans les registres inférieurs. La partie haute de la stèle est un fronton triangulaire dans lequel un croissant de lune est figuré.

2- Cimiez, CIL V 7900 (fig. 3, n° 2)

Cette stèle funéraire, perdue, était signalée comme étant en remploi dans le pavement de l'église Saint-François, à côté de Cimiez. Elle était dédiée à Sextus Vibius Severus, soldat de la cohorte I des Ligures et des Espagnols, originaire du peuple des Seutrii établi dans la vallée du Verdon autour de Castellane.

D'après le croquis de Bonifassi, seule iconographie connue de cette stèle, il s'agit d'une pierre rectangulaire de grandes dimensions subdivisée en panneaux où figurent des armes dans la partie inférieure et de part et d'autre du champ épigraphique. Le sommet de la stèle est occupé par un fronton triangulaire recelant un croissant et trois petits disques dans les angles du fronton. La construction iconographique de ce monument funéraire est donc sensiblement identique à la stèle précédente. Cette stèle est datée du Ier s.

3- Tourrette-Levens, CIL V 7975 (fig. 4, n° 3)

Il s'agit d'une pierre qui était encastrée dans le mur d'une maison au Plan de Revel au XIXe s. Bonifassi la situe vaguement près de Tourrette et Bourquelot développe « dans le mur d'une maison dans la plaine de Revel ». Carlone précise à l'époque cependant qu'il s'agit d'un endroit situé un peu au-dessus du village de Saint-André (Carlone 1868, n° 168). Il la différencie ainsi des autres inscriptions inventoriées au Plan de Revel, qui se trouvent au lieu-dit le Colombier. Dans tous les cas, cette pierre n'a plus été vue depuis.

Le dessin qui nous est parvenu de cette stèle, semble figurer une stèle entière, plus large que haute. Le sommet de la pierre est taillé en fronton triangulaire flanqué de deux acrotères d'angle. L'inscription, sur deux lignes, est très rudimentaire, mais paraît également complète : DM RAVSI

¹ Tombes de Prignolet qui se trouvent à Briançonnet, stèle et site romains à Adom qui se trouvent aux Mujouls, maçonnerie médiévale qualifiée de « romaine » aux ruines du château de Puget-Mallemort au-dessus du village de Saint-Auban, mobilier antique trouvé par Goby non pas sur, mais plutôt sous la barre de Saint-Auban.

(Laguerre 1975, p. 197). Le croissant est figuré à droite du nom, sous le M de *Diis Manibus*. Cet emplacement est inhabituel pour ce symbole, presque toujours positionné au-dessus de l'inscription. Un petit objet non identifiable est inséré entre les points du croissant.

4- Vence, CIL XII 44

Cette stèle ne provient pas de la ville antique de Vence, mais a été signalée à 3 km à l'ouest de la cité au quartier de Sines (Blanc 1874, n° 34). Ce monument est dédié à Lucius Valerius Fronton...

Le champ épigraphique est surmonté d'un fronton triangulaire comportant un croissant. Une datation du IIIe s. a été proposée.

5- Gourdon, ILN Antibes 103 (fig. 4, n° 1)

Cette stèle a été trouvée en 1963-64 en remploi dans l'autel de la chapelle Saint-Vincent à l'ouest du village de Gourdon. Elle est incomplètement conservée. Il manque le bas et la partie gauche de l'inscription. Le sommet de la stèle est mieux conservé. De par sa fragmentation, la lecture de l'inscription est délicate. A. Chastagnol restitue des noms uniques pour le défunt et la dédicante.

Le sommet du monument funéraire a la forme d'un fronton cintré où figure un croissant aux pointes très relevées. A. Chastagnol propose avec prudence une datation postérieure au IIe s.

6- Coursegoules, CIL XII 33 (fig. 4, n° 4)

Cette stèle est conservée dans la chapelle Saint-Michel près de Coursegoules. Ce monument funéraire à fronton cintré se singularise par la présence de deux bustes de personnages sculptés en bas-relief au-dessus du champ épigraphique qui occupe le bas de la stèle. Deux objets circulaires sont représentés de part et d'autre de ces deux bustes. Selon P. Arnaud, qui a récemment revu l'inscription (Arnaud 2002), il pourrait s'agir de deux coupes ombiliquées nécessaires aux libations rituelles. Deux cyprès stylisés figurent de part et d'autre du fronton. Enfin, deux petits *ascia* dans des cercles figurent également des deux côtés du monument. L'inscription indique qu'il a été élevé pour deux frères, Fuscus et Favor, par leurs parents Secundus, fils d'Enigenus et Velia, fille de Favor. L'étude de P. Arnaud montre qu'il s'agit d'une famille indigène déjà fortement romanisée. La stèle pourrait dater du IIe s.

7- Roquestéron, Blanc I, 61 (fig. 3, n° 4)

La stèle se trouve dans le village de Roquestéron. Dans le fronton triangulaire figure un croissant avec un croisillon entre les pointes. Trois disques semblent disposés dans les angles du fronton. Deux panneaux sont visibles sous le champ épigraphique. Dans celui de droite, un glaive est représenté. La partie inférieure de la stèle manque et nous ne savons s'il existait un deuxième registre sous le champ épigraphique comme sur les stèles n° 1 et 2 de Cimiez. L'inscription était déjà illisible au XIXe s.

8- Sigale, CIL XII, 5703 (fig. 5, n° 1)

La stèle située sur une terrasse en contrebas de la chapelle Notre-Dame-des-Vignes est composée d'un champ épigraphique carré surmonté d'un fronton cintré où figure un croissant avec un tau entre les deux pointes. L'inscription était déjà très effacée au XIXe s. et n'a pas permis de lecture cohérente.

9- La Penne, Blanc II, 380 (fig. 4, n° 2)

La stèle de la Penne, connue aussi comme la pierre d'Uriel, se trouve au cimetière du village, où elle avait été signalée une première fois au XIXe s. par Blanc. C'est un monument rectangulaire avec un fronton triangulaire disposé au-dessus de deux panneaux. Le premier correspond au champ épigraphique. Dans le deuxième, aucune représentation n'a été observée excepté un bucrane en bas-relief dans sa partie haute. Le fronton comporte un croissant et trois étoiles disposées en triangle. La stèle, exposée depuis longtemps aux intempéries est devenue presque illisible, mais au XIXe s., Blanc avait pu en faire un dessin détaillé et relever l'inscription. Le monument était dédié à Publius Montanius par ses enfants.

10- Briançonnet, Blanc II, 379 (fig. 5, n° 2)

Cette stèle située au quartier de la Sagne a été signalée une première fois par Blanc, n° 379 et pl.

IV, n° 26. Elle était déjà en remploi dans le mur de l'église de la Sagne. Croissant surmonté d'un croisillon.

11- St-Auban (fig. 1)

La stèle répertoriée à la ferme de l'Hôpital sur la commune de Saint-Auban forme donc le onzième monument à croissant attesté dans le département des Alpes-Maritimes.

12- Coursegoules, CIL XII, 41 (fig. 3, n° 3)

Une stèle vue autrefois à l'Autreville, site antique important sur la commune de Coursegoules, pose problème. Nous ne la connaissons que par deux dessins (Tisserend 1860, p. 73s). Ces dessins représentent une grande stèle rectangulaire subdivisée en trois registres superposés. Sous le champ épigraphique les panneaux recèlent des objets non identifiés mais il pourrait s'agir d'armes et de *phalerae*. La disposition générale rappelle fortement les deux stèles de Cimiez.

Dans le registre supérieur rectangulaire figure un demi-cercle couché qui peut correspondre à un croissant de lune. Mais en l'absence de documents iconographiques de meilleur rendu, ceci reste hypothétique.

Il convient d'ajouter à cette série, trois stèles trouvées dans des zones limitrophes aux Alpes-Maritimes, dans les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence. Ce sont par ailleurs les seules stèles à croissant recensées sur l'ensemble de ces deux départements.

13- Mons (Var), ILN Fréjus, n° 121

Stèle longtemps située près de la chapelle Saint-Laurent, de forme rectangulaire. Dans la partie haute au-dessus du champ épigraphique figure un fronton cintré gravé contenant un triangle dans lequel se trouvent un croissant et entre les pointes de celui-ci un petit disque. Sous le champ épigraphique figurent deux barres diagonales flanquées de deux arcades. La lecture de l'inscription est loin d'être aisée et les auteurs de l'ILN Fréjus proposent soit Titus Exomnius soit Titus, fils d'Exomnius comme nom du défunt. Aucune datation n'est proposée pour cette inscription.

14- Vincel (Alpes-de-Haute-Provence), CIL XII, 378 et p. 810

Stèle signalée au XVI^e s. au nord de Moustiers-Sainte-Marie dans les Alpes-de-Haute-Provence, mais perdue depuis. La stèle a été élevée par Vera à ses parents Veratius, fils de Mocetimar, et Grata. Les noms celtiques du père de Veratius et de son épouse, indiquent clairement le milieu indigène dont est issue cette famille où chacun est désigné par son nom unique. A. Chastagnol (ILN Riez, n° 51) date cette inscription du I^{er} s.

15- Le Cannet-des-Maures (Var), ILN Fréjus n° 146

Stèle trouvée vers 1900 près de la voie aurélienne en marge de l'agglomération routière de *Forum Voconii*. C'est une stèle au sommet arrondi dans lequel a été gravé un fronton cintré avec au centre un croissant avec un croisillon entre les pointes. En dessous du champ épigraphique figure un *ascia*. Le monument funéraire est dédié à une jeune fille, Ursa par sa mère, Statia Lupa. Ces noms aux résonances celtiques, évoquent un milieu d'origine autochtone. Cette stèle un peu excentrée par rapport aux précédentes, a été datée du II^e ou III^e s.

LA SIGNIFICATION DES CROISSANTS SUR LES STÈLES ANTIQUES

En Gaule, le croissant lunaire est considéré depuis C. Jullian comme symbolisant la lune, lieu du séjour des morts. Cette représentation se serait répandue sous l'influence de cultes orientaux ou comme émanation de croyances celtiques. Le plus souvent, les auteurs qui traitent du problème (Linkenheld 1927, p. 77-80, 97-101 ; Cumont 1942, p. 203-252 ; Hatt 1970, p. 16, 22, 65-66 ; Kooy 1981), mettent en avant l'idée d'une croyance syncrétique celto-orientale. La lunule serait arrivée en Occident depuis l'Asie Mineure par le biais des marchands, des soldats et des esclaves, ce qui expliquerait la dispersion des monuments le long de l'axe nord-sud (Rhône-Rhin) et le long du Danube ou encore dans la péninsule ibérique autour de Léon, ville de garnison (fig. 6). Dans tous les cas, le croissant aurait connu un succès certain dans les milieux indigènes, apparemment réceptifs à la symbolique céleste.

Mais on s'étonnera tout de même de l'absence de ce symbole dans certaines régions fortement celtisées, de la rareté de ce symbole dans des secteurs très orientalisés de l'Empire comme Rome par exemple, ou encore de leur présence massive dans les provinces de l'Afrique du Nord, où n'existe pourtant pas de population celtique.

On doit sans doute tempérer l'importance de la diffusion de ce type de stèle par le commerce ou par les esclaves. Les grands axes sont rarement dotés de stèles à croissant, si l'on excepte le couloir Rhône-Rhin, tout comme les grands ports maritimes. On peut également, sans grande peine, diminuer l'influence des légions dans la diffusion : en Germanie par exemple où le poids des légions a été très important mais où les stèles sont rares. Si les légions du Rhin n'ont joué aucun rôle, ou un rôle limité dans la diffusion du croissant, l'origine de la diffusion le long de l'axe Rhône-Rhin serait alors à revoir.

Dans le dernier recensement en date des stèles à lunule en Gaule, qui a livré 124 exemplaires (Kooy 1981), on note que ces monuments sont assez précoces par rapport au développement des cultes orientaux dans l'Empire, à partir de la période sévérienne. En effet, les stèles à croissant de lune en Gaule sont datées pour une petite partie du Ier s. de n. è., mais majoritairement du IIe s., voire du tout début du IIIe s.. Les stèles de la Gaule sont réparties sur les vallées du Rhône, de la Saône et du Rhin, ainsi que dans l'ouest entre Loire et Gironde. Il s'agit essentiellement de monuments trouvés en milieu urbain, et certaines villes (Bourges, Autun, Périgueux et Langres) ont livré à elles seules 47 % du corpus.

Le monde rural est très peu concerné par le phénomène. La concentration dans la région rurale et montagnarde des Alpes-Maritimes forme en ce sens une exception. Cette situation n'est pas un hasard, comme l'a montré une vérification dans les différents volumes de la Carte Archéologique de la Gaule concernant les départements du Var, des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et du Gard, ainsi que dans les volumes du corpus d'inscriptions latines de la Narbonnaise (cités d'Antibes, Riez, Digne, Fréjus, Aix-en-Provence et Apt). En Provence et en Languedoc oriental, seulement sept autres stèles à lunule sont connues en dehors du groupe décrit précédemment (fig. 7).

LA SIGNIFICATION DE CETTE CONCENTRATION DANS LES ALPES-MARITIMES

La distribution régionale des stèles à croissant montre une cohérence spatiale avec la présence d'inscriptions funéraires de soldats des différentes cohortes ligures (fig. 8). Dans les deux cas, et à l'exception de Cimiez où ces cohortes étaient stationnées, la répartition est rurale. La plupart se situent dans l'arrière-pays, plus particulièrement dans la vallée de l'Estéron et dans le bassin supérieur du Loup. Sur la quinzaine de stèles funéraires recensées dans ces deux zones, six, voire sept si l'on inclut la stèle n° 12 de l'Autreville, comportent le croissant.

La première génération de stèles à lunule, du Ier s., regroupe les stèles à panneaux multiples (style « portes du tombeau ») où figurent des armes. Dans au moins deux cas (n° 1 et n° 2), l'inscription permet d'attribuer de façon certaine ces exemplaires à des militaires appartenant aux cohortes. On pourrait y ajouter une autre stèle militaire de Cimiez (Lag. 49), du même style mais où figure un disque solaire dans le fronton et non pas une lunule. Elle a été trouvée au même endroit que la stèle n° 1 de notre inventaire. Il est très probable que les autres monuments à panneaux multiples, mais où l'inscription est illisible, appartenaient également à des soldats, au vu des armes qui y figurent (n° 7 et n° 12).

Les autres stèles de l'arrière-pays pour lesquelles une datation a été proposée sont soit également du Ier s. (Vincel, n° 14), soit du IIe s. (Coursegoules, n° 6), et mentionnent des pérégrins appartenant à des familles indigènes.

Le symbole de la lunule sur les stèles funéraires est donc étroitement lié, dans la région, à ces deux milieux militaire et montagnard. Même si elles ne sont pas nombreuses, leur prépondérance dans cette région montre qu'il s'agit d'un phénomène marquant, apparu dès le Ier s., en nette opposition par exemple avec le territoire de la cité d'Antibes au sud où aucune stèle à croissant, exceptée celle de Gourdon, n'a été reconnue parmi les dizaines recensées.

Ce groupe s'oppose ainsi aux autres stèles de la Provence et du Languedoc oriental. Celles-ci sont quelques fois plus tardives comme c'est le cas des stèles n° 4 (Vence), n° 5 (Gourdon) et n° 15 (le Cannel-des-Maures) considérées comme postérieures au IIe s., toutes situées au sud du massif alpin. Elles montrent également une plus grande diversité du point de vue des conditions sociales des défunts. À Arles, l'une des deux stèles recensées concerne un *pausarius* du culte d'Isis (CIL XII, 734)

et à Cornillon-Confoux, le défunt est un affranchi. L'emploi des *tria nomen* sur les stèles de Nîmes ou de Vence indique des personnes ayant la citoyenneté romaine.

La cohérence sociale, chronologique et géographique des stèles à croissant dans les Pré-Alpes du sud, nous permet de parler d'un bassin de recrutement pour les cohortes stationnées à Cimiez et dont les limites correspondent assez précisément à la province des *Alpae Maritimae*. La stèle à croissant nous permet de constater la permutation de coutumes funéraires dans ce cas, dans les populations indigènes d'où sont issus les soldats, notamment sans doute lors du « retour au village » en fin de service. Les stèles des *Alpae Maritimae* se réfèrent majoritairement à des populations en voie de romanisation ou récemment romanisées. On constate nettement le processus d'assimilation sur les stèles qui déclinent la généalogie du défunt. La mutation peut avoir lieu sur deux ou trois générations comme le montre clairement l'étude onomastique de l'inscription sur la stèle de Coursegoules (Arnaud 2002).

Reste la question pourquoi la lunule ? La réponse doit probablement être recherchée dans la zone où les cohortes étaient envoyées. Il existe des indices pour leur séjour dans la Pannonie et la Dalmatie (Brentchloff 1983), deux régions qui ont également livrées d'importantes concentrations de stèles à croissant de lune dès le I^{er} s. (Cumont 1942, 227-232). Mais en dehors de ce constat, il est difficile d'en dire plus dans l'état actuel du dossier. Cependant, les stèles des Alpes-Maritimes montrent clairement que la distribution géographique de ces monuments n'est pas aléatoire et que selon les cas, on peut nuancer l'impact supposé des marchands, des esclaves ou des légionnaires dans la distribution des stèles à croissant.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD P., 2002, Epigraphica (2) : relectures d'inscriptions latines des A.-M. et inscriptions inédites, MIPAAM, XLIV, p. 95-116.
- BLANC E., 1874, Notice sur l'épigraphie romaine de Vence et de ses environs, Mém. de la Soc. des Sc. Nat., des Lettres et des Beaux-Arts de Cannes et de l'Arrondissement de Grasse, t. 4, p. 126-200.
- BENTCHALOFF D., 1983, Un pérégrin de la cité de Vence (Alpes-Maritimes), Bulletin d'études préhistoriques alpines, XV, Aoste, p. 181-187.
- BRUN F., 1873, Inscriptions anciennes retrouvées ou inédites, Annales de la Soc. des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, p. 109-117.
- CAPPATTI L., 1955-56, « Castra Dirupta » et points de recherches II - l'arrondissement de Grasse, MIPAAM, IV, p. 55-82.
- CARLONE A., 1868, Vestiges épigraphiques de la domination gréco-massoliote et de la domination romaine dans les A.-M., Caen, F. Le Blanc-Hardel, 168 p.
- COMPAN M., 1978, Sites romains des Alpes-Maritimes. Mise à jour de la Forma Orbis Romani, thèse de III^e cycle, Aix-en-Provence, 2 t., 364 p.
- COUISSIN P., 1931, Carte archéologique de la Gaule romaine, département des Alpes-Maritimes, Paris, Librairie Leroux, 55 p., 4 pl.
- CUMONT F., 1942, Recherches sur le symbolisme funéraire des romains, Paris, lib. orientaliste P. Geuthner, Paris, Bibliothèque archéologique et historique, t. XXXV, 543 p.
- HATT J.-J., 1970, Les croyances funéraires des gallo-romains d'après la décoration des tombes, RAE, t. 21, fasc. 1-2, p. 7-97.
- ILN Fréjus : GASCOU J., JANON M., 1985, Inscriptions latines de Narbonnaise, I, Fréjus, Gallia, 44e suppl., CNRS, 229 p.
- ILN Antibes, Riez : CHASTAGNOL A., 1992, Inscriptions latines de Narbonnaise, II, Antibes, Riez, Digne, Gallia, 44e suppl., CNRS, 302 p.
- KOOY C., 1981, Le croissant lunaire sur les monuments funéraires gallo-romains, Gallia, t. 39, p. 45-62.
- LAGUERRE G., 1975, Fouilles de Cemenelum II, Inscriptions antiques de Nice-Cimiez (Cemenelum, Ager Cemenelensis), E. de Boccard, Paris, 229 p.
- LAUTIER L., 1997, Nécropoles, inscriptions et monuments funéraires dans les Alpes-Maritimes, Mémoire de Maîtrise, Nice, 385 p.
- LINCKENHELD E., 1927, Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule, Paris, Les Belles Lettres, Publication de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 38, 160 p., VI pl.
- TISSERAND E., 1860, Histoire de Vence, Paris.